

# COMMISSIONS PERMANENTES | BILAN 2022 PERSPECTIVES 2023

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DES RESSOURCES HUMAINES  
COMMISSION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME  
COMMISSION DES SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR  
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE  
COMMISSION DE LA PLANIFICATION, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE





## SOMMAIRE

Commission de la sécurité publique .....	4
Commission de l'administration, des finances et des ressources humaines ....	6
Commission de l'environnement, de la mobilité et du développement durable.....	8
Commission du développement social et communautaire.....	10
Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme .....	12
Commission des sports, loisirs et plein air .....	14
Commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire .....	16

# COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

« Pour s'épanouir au sein de sa communauté, il faut d'abord s'y sentir en sécurité, tant sur les plans physiques que psychologiques et sociaux. Nous y veillons tous les jours. »



M<sup>me</sup> Valérie Doyon  
Présidente



## Membres de la commission

M<sup>me</sup> Valérie Doyon, présidente

M. Benoit Ladouceur, vice-président  
(jusqu'au 26 septembre 2022)

M<sup>me</sup> Anna Guarnieri, membre  
(vice-présidente depuis le 26 septembre 2022)

M. Michel Corbeil, membre

M<sup>me</sup> Sonia Leblanc, membre

M. Robert Auger (depuis le 26 septembre 2022)



## Mission

La Commission de la sécurité publique a principalement pour mission d'assurer la sécurité du citoyen et de ses biens. À cet égard, la commission assure le suivi des moyens mis en place en ce qui a trait au service d'urgence (incendie et police). Elle analyse et recommande un plan municipal de sécurité civile. Elle recommande, au besoin, les campagnes de sécurité routière ou de prévention de toute sorte ayant une incidence sur la sécurité publique. Elle recommande au conseil les orientations à prendre concernant la circulation et la signalisation routière, le stationnement, les brigadiers scolaires et tout autre sujet se rapportant à sa mission.

Elle est également responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que le Comité technique de circulation est tenu de réaliser mensuellement.





## Cette année

- › Seconde phase de déploiement des rues à 30 km/h maximum dans les quartiers résidentiels.
- › Révision de la réglementation sur le stationnement sur rue en collaboration avec Commission de l'administration.
- › Élaboration d'un plan d'action pour lutter contre le harcèlement, la discrimination et les crimes envers les femmes et les personnes issues des diversités culturelles, sexuelles et des genres, en collaboration avec la Commission du développement social et communautaire.
- › Suivi du Plan municipal de sécurité civile et reddition de comptes de l'OMSC.
- › Mise à jour des politiques pour l'implantation de mesures d'atténuation de vitesse et projet de sécurisation des corridors scolaires et des accès aux parcs en transport actif.
- › Élaboration de mandats confiés au comité Amis des animaux et d'une nouvelle politique de gestion des animaux domestiques et sauvages.
- › Suivi des travaux du Comité technique de circulation (CTC) et formulation de recommandations au comité exécutif.
- › Poursuivre l'installation de dos d'âne allongés comme mesure de modération de la vitesse dans les rues qui remplissent les critères d'admissibilité.
- › Suivi des dossiers relatifs à l'érosion des sols et des zones à risques de mouvement de terrains.
- › Suivi du contrat 2023 pour le contrôle de la population animale et planification du nouvel appel d'offres public.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Approuver le projet pilote visant à réduire la vitesse maximale à 30 km/h dans certains quartiers résidentiels.
- ✓ Recommander au conseil municipal d'uniformiser la vitesse maximale à 60 km/h sur le chemin Comtois et d'installer des radars pédagogiques afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.
- ✓ Déterminer, en collaboration avec la Direction du génie, les lieux prioritaires pour l'installation de mesures de modération de la vitesse (dos d'âne allongés).

- ✓ Assurer le suivi des travaux du Comité technique de circulation (CTC) et formuler des recommandations au comité exécutif.
- ✓ Recommander l'aménagement d'un corridor scolaire sur la rue Durocher, près de l'école primaire Le Castelet.
- ✓ Recommander le prolongement du corridor scolaire sur la rue de Grands-Champs, pour renforcer la sécurité des élèves-marcheurs de l'école primaire Esther-Blondin.
- ✓ Approuver le *Guide pour les procédures d'installation des radars pédagogiques*.
- ✓ Recommander au comité exécutif la création du Comité Amis des animaux afin de mieux encadrer la présence d'animaux de compagnie dans les endroits publics.
- ✓ Assurer le suivi du contrat sur le contrôle de la population animale et formuler des recommandations.
- ✓ Réviser le règlement numéro 3500 sur la population animale afin de permettre la garde de trois (3) chiens par adresse.
- ✓ Prendre acte des Plans particuliers d'intervention (PPI) « Propane » et « Événement d'envergure » au *Plan municipal de sécurité civile*.
- ✓ Accepter le dépôt du Bilan 2021 de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC).
- ✓ Analyser les impacts de l'utilisation de l'excavatrice amphibie sur la rivière des Mille-Îles durant la saison hivernale.
- ✓ Dresser le bilan de la campagne « Tous à vos trousseaux! », du Service de sécurité incendie de Terrebonne, afin d'encourager la population à agir de manière proactive et préventive aux sinistres.
- ✓ Mandater la Direction des relations avec les citoyens et des communications afin d'organiser une rencontre citoyenne en 2023 portant sur les actions de la Ville de Terrebonne en lien avec la rivière des Mille-Îles.
- ✓ Prendre acte du rapport annuel 2021 du Schéma de couverture de risques de la MRC Les Moulins
- ✓ Prendre connaissance du projet DROITS Devant de la Direction de la police, visant à assurer aux citoyens et aux employés un environnement exempt de toute discrimination, sécuritaire et inclusif, permettant de développer un sentiment d'appartenance.
- ✓ Prendre acte du bilan 2021 du plan directeur de la Direction de l'incendie.
- ✓ Prendre acte du bilan 2021 du plan directeur de la Direction de la police.
- ✓ Prendre acte du bilan annuel 2021-2022 des agentes de liaison spécialisées en violence conjugale.
- ✓ Analyser le bilan de la rentrée scolaire 2022
- ✓ Recommander au comité exécutif de mandater la Direction de la police à prendre part à l'examen législatif de la Loi sur le cannabis annoncé par Santé Canada.

# COMMISSION DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DES RESSOURCES HUMAINES

« Gérer les fonds publics en cette période économique est un défi que nous assumons avec toute la rigueur requise. Notre objectif: permettre aux citoyennes et aux citoyens de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. »



**M. Robert Morin**  
Président



## Membres de la commission

**M. Robert Morin**, président

(jusqu'au 26 septembre 2022, puis membre)

**M<sup>me</sup> Sonia Leblanc**, vice-présidente

(jusqu'au 26 septembre 2022, puis présidente)

**M. Benoit Ladouceur**, vice-président

(depuis le 26 septembre 2022)

**M. Raymond Berthiaume**, membre

**M. Carl Miguel Maldonado**, membre

(jusqu'au 26 septembre 2022)

**M. Michel Corbeil**, membre (jusqu'au 26 septembre 2022)

**M<sup>me</sup> Vicky Mokas**, membre (depuis le 26 septembre 2022)

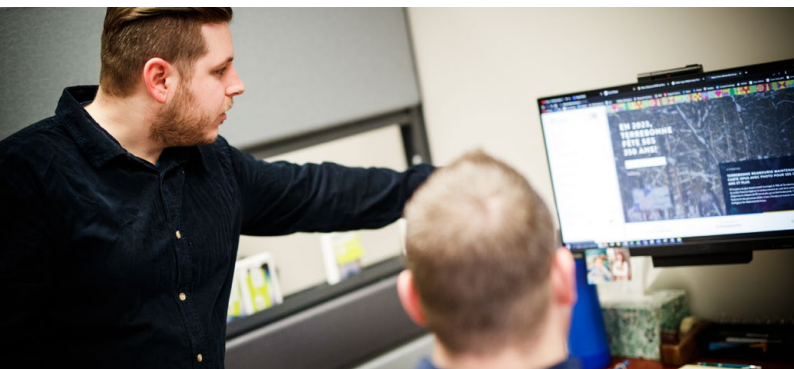


## Mission

Cette commission a pour principale mission d'examiner toutes les questions majeures relatives à la transformation organisationnelle, à la gestion et l'administration des ressources financières et matérielles de la Ville dans une perspective de cohérence et de rigueur dans la prise de décision, afin de contribuer à l'amélioration de sa performance générale. À l'égard des ressources humaines, elle a pour principale mission de fournir les avis et les recommandations appropriés en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines.

Elle contribue à la préparation du budget de la Ville et à la reddition de compte. Elle est également responsable de valider, sur demande d'une autre commission, la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la Politique de gouvernance des organismes mandataires et dans les protocoles convenus avec chacun d'eux.

Elle est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les régies intermunicipales sont tenues de réaliser selon les termes prévus dans les protocoles convenus avec chacune d'elles. Elle propose des orientations en ce qui concerne le financement des dossiers d'assainissement des eaux, de l'eau potable, de la construction, de la réfection et de l'entretien des infrastructures.





## Cette année

- › Déploiement d'outils technologiques de suivi sur la réalisation du Programme triennal d'immobilisations (PTI).
- › Analyse du plafonnement de la croissance des budgets de programmes et acquisitions pour l'année 2024 afin de respecter la capacité de payer des citoyens et des entreprises, en limitant la croissance moyenne des taxes à l'IPC d'ici 2025.
- › Mise à jour des politiques et révision des contrats de déneigement des rues, trottoirs, sentiers, pistes cyclables.
- › Élaboration d'un plan d'accès à la propriété pour les premiers acheteurs, dans le cadre de la nouvelle politique d'habitation, en partenariat avec la Commission du développement et de l'aménagement du territoire.
- › Suivi de la gestion des actifs.
- › Révision des devis d'entretien des patinoires et élaboration d'un plan pour l'implantation de patinoires couvertes et collaborer à l'ajout d'une patinoire extérieure réfrigérée multifonctionnelle en collaboration avec la Commission des sports, loisirs et plein air.
- › Révision des modes de financement et de consultation pour favoriser l'acceptabilité sociale dans le cadre de projet d'ajout de nouvelles infrastructures (pavage, égouts, trottoirs, éclairage, etc.), en vue d'améliorer l'offre de services municipaux dans les quartiers existants.
- › Chantier sur la mobilisation des employés et les besoins en main-d'œuvre.
- › Bilan du projet-pilote et déploiement de l'application mobile Stationnement Terrebonne à l'ensemble du territoire et révision de la réglementation sur le stationnement hivernal en collaboration avec la Commission de la sécurité publique.
- › Analyse des projets et directives en matière de ressources humaines.
- › Approuver les plans directeurs et assurer le suivi de l'étude des crédits des directions municipales suivantes: Administration et finances, Ressources humaines, Relations avec les citoyens et communications, Greffe et affaires juridiques, Technologies de l'information, Génie et Travaux publics.
- › Révision des ententes et plans directeurs de la RAIM et de la RAETM.
- › Suivi de l'évolution de la masse salariale.
- › Suivi de l'implantation des nouveaux outils de gestion des requêtes citoyennes (CRM) et refonte du site web de la Ville.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Assurer le suivi des rapports sur l'évolution budgétaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- ✓ Dresser le bilan de la transformation organisationnelle 2019-2021.
- ✓ Établir le calendrier de préparation budgétaire 2023.
- ✓ Établir le calendrier du processus d'adoption du Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Recommander au comité exécutif l'adoption du Guide déterminant les paramètres de stages en milieu de travail et la structure salariales des stagiaires.
- ✓ Recommander au comité exécutif l'adoption d'un mandat monétaire à la Direction des ressources humaines pour la négociation de conventions collectives et d'un nouveau protocole d'entente avec les employés cadres.
- ✓ Recommander au comité exécutif d'entériner la modification de la structure organisationnelle de la Direction générale ainsi que la création du Bureau de l'environnement et de la transition écologique.
- ✓ Analyser les enjeux financiers au régime rétrospectif de la CNESST et l'application d'une limite d'assurance par lésion en 2023.
- ✓ Approuver le plan d'action pour la mise en œuvre d'un règlement portant sur les redevances de développement.
- ✓ Étudier, avec les membres du comité exécutif, la planification financière à long terme (2022-2032) de la Ville de Terrebonne et déterminer les meilleures stratégies fiscales à mettre en œuvre au cours des prochaines années.
- ✓ Analyser, avec les membres du comité exécutif, les impacts du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation (2023-2024-2025) et recommander l'adoption de la mesure d'étalement de l'augmentation de la valeur du rôle sur trois ans afin de limiter les impacts sur les citoyens.
- ✓ Approuver le rapport annuel de reddition de comptes sur le règlement sur la gestion contractuelle, conformément à l'article 537.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, et recommander son dépôt au conseil municipal.
- ✓ Prendre acte de la reddition de comptes des politiques financières de la Ville.
- ✓ Assurer le suivi des ententes intermunicipales avec la Direction du greffe et des affaires juridiques.
- ✓ Recommander la modification du règlement municipal numéro 748 sur la délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaire.

# COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Nous poursuivons la transition écologique de Terrebonne. De grandes actions prennent forme afin d'assurer notre saine continuité. »



**M. Marc-André Michaud**  
Président



## Membres de la commission

**M. Marc-André Michaud**, président  
**M. André Fontaine**, vice-président  
**M. Daniel Aucoin**, membre (jusqu'au 27 mars 2023)  
**M. Robert Auger**, membre  
**M<sup>me</sup> Sonia Leblanc**, membre  
**M<sup>me</sup> Vicky Mokas**, membre (depuis le 27 mars 2023)



## Mission

Cette commission a principalement comme mission de recommander à la Ville les orientations afin de maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement en général et en conformité des obligations auxquelles les villes sont assujetties dans une perspective de développement durable. De plus, la commission procède à l'étude de tout aspect du transport collectif et de la mobilité, en coordination, lorsque concernée, avec l'ARTM.

Dans une perspective de changements climatiques, la commission supervise l'élaboration et la mise à jour de la Politique de transition écologique, assure le suivi des plans d'action qui en découlent et fait toute recommandation au comité exécutif en ce sens. Elle est également responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus à la Politique de gouvernance des organismes mandataires et dans les protocoles convenus avec chacun d'eux.

Le Bureau de l'environnement et de la transition écologique se rapporte à cette commission afin de s'assurer que l'ensemble des projets municipaux soient élaborés en tenant compte des enjeux environnementaux.







## Cette année

- › Lancement du plan d'action de la nouvelle Politique de transition écologique de la Ville de Terrebonne et de son plan d'action.
- › Suivi de la tournée de sensibilisation auprès des commerçants et de la campagne d'information aux citoyens en prévision de la mise en application du règlement municipal numéro 868 régissant la distribution des objets à usage unique
- › En partenariat avec la Ville de Mascouche, création d'un nouvel organisme mandataire visant à réaliser des projets environnementaux et à favoriser la participation citoyenne en matière d'environnement dans la MRC Les Moulins.
- › Suivi de la mise en œuvre de la nouvelle patrouille de surveillance de l'utilisation de l'eau.
- › Recommandation d'actions pour la protection de la canopée et améliorer le bilan de la Ville en termes de plantation d'arbres.
- › Analyse d'incitatifs à l'autopartage et au vélopartage et suivi du projet pilote de transport à la demande d'Exo.
- › Adoption d'un nouveau Plan directeur de mobilité durable et planification des nouveaux tronçons et de l'interconnexion du réseau cyclable, notamment sur la Côte de Terrebonne et dans le Carrefour des Fleurs
- › Suivi du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), en collaboration avec la MRC Les Moulins.
- › Supervision du plan d'action GMR, incluant l'implantation de la collecte des bacs bruns dans les bâtiments municipaux et la planification du déploiement pour les neuf (9) logements et plus.
- › Mise en œuvre du plan d'électrification des transports, dont le déploiement d'un réseau de bornes électriques dans les édifices municipaux et le remplacement de la flotte par des véhicules électriques.
- › Suivi des programmes environnementaux de la Ville de Terrebonne.
- › Supervision des interventions en matière de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et milieux protégés.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Appuyer la recommandation de la Direction générale afin de créer le nouveau Bureau de l'environnement et de la transition écologique de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du règlement municipal numéro 869 sur la protection des milieux naturels sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

- ✓ Procéder à la mise à jour du plan d'action 2021-2025 de la Politique de développement durable.
- ✓ Mandater le Bureau de l'environnement et de la transition écologique pour l'élaboration d'une Politique de transition écologique.
- ✓ Assurer le suivi de la campagne de sensibilisation menée auprès des commerçants de Terrebonne en lien avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur le bannissement des sacs de plastique à usage unique.
- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du règlement municipal numéro 868 régissant la distribution des objets à usage unique.
- ✓ De concert avec la Direction des travaux publics, analyser les impacts de la nouvelle patrouille de surveillance dans le cadre de l'application du règlement municipal numéro 730-1 sur l'utilisation de l'eau et dresser le bilan de la saison estivale 2022 en lien avec la politique d'arrosage.
- ✓ Recommander au conseil municipal d'adopter le Plan canopée 2022-2032 de la Ville de Terrebonne pour maintenir et viser l'augmentation de la canopée existante.
- ✓ Prendre acte du Plan d'adaptation et d'atténuation aux conséquences des changements climatiques.
- ✓ Analyser, avec les membres de la Commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire (CPAET), les impacts du projet de règlement sur les installations septiques.
- ✓ Recommander l'adoption du règlement numéro 873 relatif aux compteurs d'eau et dispositifs anti-refoulement pour les établissements industriels, commerciaux et institutionnels ainsi que pour certaines résidences.
- ✓ Assurer le suivi de la problématique liée à la recherche et à l'élimination des raccords inversés dans le cadre des plaintes reçues.
- ✓ Modifier et bonifier le programme de plantation d'arbres sur le territoire de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du plan d'action sur la gestion des matières résiduelles (GMR) 2022-2030 et la création d'une section GMR au Bureau de l'environnement et de la transition écologique.
- ✓ Approuver la mise à jour des programmes environnementaux de la Ville de Terrebonne afin d'y inclure des subventions pour l'installation de bidets, de douchettes et de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- ✓ Analyser les deux (2) règlements de contrôle intérimaire (RCI) sur la protection des milieux naturels adoptés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- ✓ Prendre connaissance du Régime transitoire de la Politique de protection des bandes riveraines, du littoral et plaines inondables.
- ✓ Planifier la relance des activités de l'organisme mandataire VERTerrebonne.
- ✓ Prendre part au Forum de la mobilité pour les municipalités situées dans l'est de la couronne Nord.

# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

« Terrebonne est le chef de file en matière de développement social dans Lanaudière. La prochaine année le confirmera encore plus alors que nous concrétiserons plusieurs actions visant l'équité des chances pour tous. »



**M<sup>me</sup> Nathalie Lepage**  
Présidente



## Membres de la commission

(depuis novembre 2021)

**M<sup>me</sup> Nathalie Lepage**, présidente

**M. Robert Morin**, vice-président (jusqu'au 26 septembre 2022)

**M. Raymond Berthiaume**, vice-président  
(du 26 septembre 2022 au 27 mars 2023)

**M<sup>me</sup> Valérie Doyon**, membre  
(vice-présidente depuis le 27 mars 2023)

**M. Benoit Ladouceur**, membre

**M<sup>me</sup> Anna Guarnieri**, membre



## Mission

La Commission du développement social et communautaire a le mandat de proposer des orientations et des solutions en vue de favoriser l'avancement des enjeux sociocommunautaires sur le territoire. Elle élabore et propose également des politiques et des projets d'ordre social et contribue à leur mise sur pied afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Elle est également responsable de demander, de recevoir et de valider l' reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la *Politique de gouvernance des organismes mandataires* et dans les protocoles convenus avec chacun d'eux.





## Cette année

- › Lancement de la Politique de développement social et de son plan d'action.
- › Collaborer à la révision de la réglementation urbanistique afin de favoriser la mixité, faciliter la transformation de maison en intergénérationnelle et de pouvoir sévir contre les logements insalubres en soutien à la Commission du développement et de l'aménagement du territoire.
- › Programme d'animation de la vie de quartier et analyse de mesures pour soutenir les initiatives citoyennes.
- › Collaborer à l'élaboration d'un plan d'action pour lutter contre le harcèlement, la discrimination et les crimes envers les femmes et les personnes issues des diversités culturelles, sexuelles et des genres, en appui à la Commission de la sécurité publique.
- › Concertation des intervenants pour améliorer le continuum de services en intervention psychosocial, itinérance et toxicomanie.
- › Étude de la possibilité de bonifier l'offre de camp de jour en ajoutant un camp de la semaine de relâche scolaire et un camp d'été spécialisé pour les adultes handicapés.
- › Planification pour l'amélioration de l'accessibilité universelle aux bâtiments et l'ajout de parcs dédiés.
- › Suivi des pôles sociaux (Saint-Charles et des Tilleuls) et besoins des organismes communautaires.
- › Planification de la Fête des bénévoles.
- › Suivi du développement de l'offre de logements sociaux, abordables et familiaux en collaboration avec la Commission du développement et de l'aménagement du territoire et révision des besoins en matière de construction de nouvelles écoles et d'implantation de places en CPE.
- › Communication entre les organismes d'aide et la Ville, notamment dans le cadre du nouveau contrat sur les textiles.
- › Enjeux d'accessibilité universelle, d'intégration sociale et de conformité à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.
- › Révision et application de la Politique de gouvernance auprès de l'organisme la Cité GénérAction 55+.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Superviser la démarche municipale visant à présenter aux partenaires du milieu le premier plan d'action triennal (2023-2024-2025) en développement social de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Assister la Direction du loisir et de la vie communautaire dans l'organisation du Forum en développement social, le 21 novembre 2022.
- ✓ Assurer le suivi des deux (2) projets de pôles sociaux sur le territoire de la Ville de Terrebonne : pôle social Saint-Charles et pôle social du parc des Tilleuls.
- ✓ Donner les grandes orientations en prévision de la présentation de la grande fête des bénévoles, au Golf Le Mirage, le 12 novembre 2022.
- ✓ Recommander l'adoption par le conseil municipal du Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Terrebonne – Bilan année 2021 et Plan d'action année 2022.
- ✓ Assumer la reddition de comptes pour la Cité GénérAction 55+.
- ✓ Rencontrer le Comité d'aide aux Plinois afin de faire le point sur le protocole d'entente liant la Ville à l'organisme d'aide aux personnes démunies.
- ✓ Faire le suivi au niveau de la gouvernance de l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud (OMHLS).
- ✓ Recommander au comité exécutif l'adhésion de la Ville de Terrebonne à la démarche d'intégration et de développement de pratiques inclusives de l'organisme Le Néó, en lien avec la diversité sexuelle et de genre.
- ✓ Approuver la création d'un comité interservices en développement social pour assurer cohérence et complémentarité au sein des différentes composantes de l'appareil municipal.
- ✓ Prendre acte du bilan 2021 du Plan d'affaires de la Direction du loisir et de la vie communautaire.

# COMMISSION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

« Le 350<sup>e</sup> anniversaire de Terrebonne et ses legs importants viendront faire rayonner l'importance de la culture terrebonnienne dans toutes ses vibrations. »



**M. Carl Miguel Maldonado**  
Président



## Membres de la commission

**M. Carl Miguel Maldonado**, président  
**M. Robert Auger**, vice-président  
**M. Robert Morin**, membre (jusqu'au 26 septembre 2022)  
**M. Michel Corbeil**, membre (jusqu'au 26 septembre 2022)  
**M. André Fontaine**, membre  
**M<sup>me</sup> Marie-Ève Couturier**, membre (depuis le 26 septembre 2022)  
**M<sup>me</sup> Valérie Doyon**, membre (depuis le 26 septembre 2022)



## Mission

La commission de la culture, du patrimoine et du tourisme a pour principale mission de proposer les orientations de la Ville en ce qui a trait à la culture en favorisant, entre autres, la diffusion et la pratique d'activités culturelles par les citoyennes et les citoyens ainsi que l'appui aux artistes locaux. Elle proposera aussi des mesures pour mettre en valeur le patrimoine culturel de la Ville et le développement d'une vision en matière touristique. Elle assurera également le suivi de la politique culturelle et de son plan d'action.

Elle est également responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la *Politique de gouvernance des organismes mandataires* et dans les protocoles convenus avec chacun d'eux.





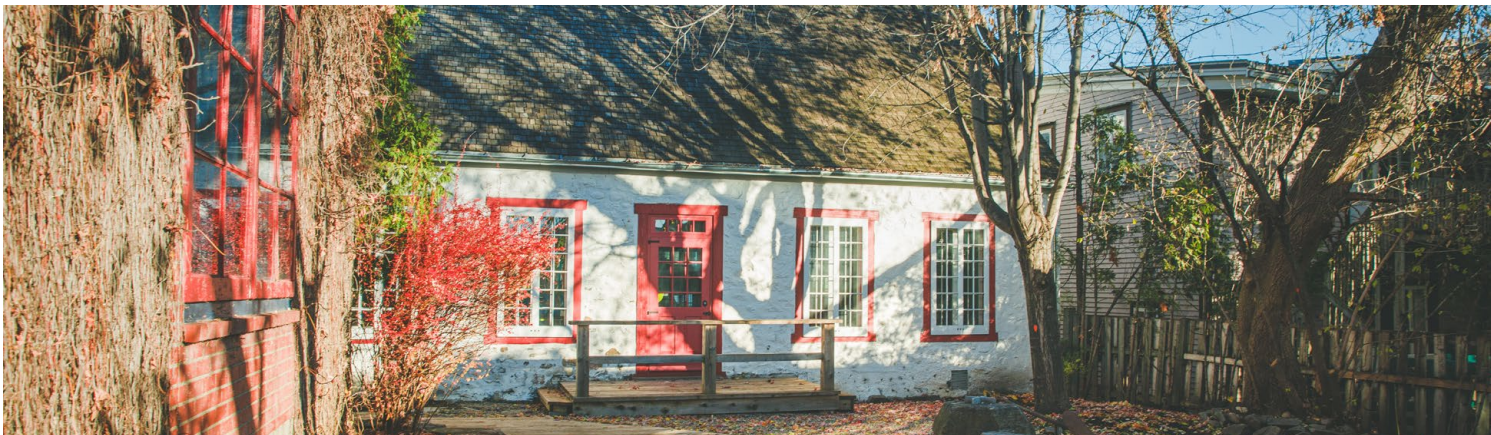
## Cette année

- › Adoption et lancement de la nouvelle Politique culturelle et de son plan d'action et organisation du grand rendez-vous annuel avec les acteurs du milieu.
- › Superviser le déroulement des festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de Terrebonne organisé en collaboration avec les partenaires mandataires.
- › Suivi de l'aménagement d'une nouvelle scène extérieure permanente au parc Philippe-Villeneuve.
- › Mise en place Révision du d'un programme d'entretien et de mise en valeur des œuvres d'art de l'île-des-Moulins.
- › Formulation de propositions sur la planification de la programmation événementielle 2024 post-350<sup>e</sup> anniversaire.
- › Révision du plan de développement des bibliothèques, incluant la planification de nouveaux pavillons intermédiaires dans le sud-ouest de Terrebonne et dans la Croisée urbaine.
- › Adoption de la gratuité des frais de retard en bibliothèque.
- › Assurer le suivi de l'Entente de développement culturel avec le MCC et planification de l'entente 2024-2026.
- › Révision des programmes de soutien aux artistes.
- › Révision et application de la politique de gouvernance auprès de la SODECT.
- › Élaboration de mandats confiés au Comité du Vieux-Terrebonne.
- › Élaboration et suivi des mandats confiés à Patrimoine & Histoire Terrebonne.
- › Suivi de la démarche d'élaboration de la Politique du patrimoine et suivi du Programme d'aide à la restauration des immeubles à caractère patrimonial en partenariat avec le Conseil local du patrimoine.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Assurer le suivi du projet de renouvellement de la Politique culturelle de Terrebonne et son projet de plan d'action sur trois (3) ans (2023-2024-2025).
- ✓ Planifier, de concert avec la Direction du loisir et de la vie communautaire, le Forum culturel du 6 novembre 2022 avec les principaux acteurs culturels du milieu.
- ✓ Assumer la responsabilité pour la reddition de comptes de la SODECT et de la Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Prendre acte de la planification de la programmation dans le cadre des festivités du 350<sup>e</sup> de Terrebonne.
- ✓ Dresser le bilan de la tournée estivale « Pop ton été » 2022.
- ✓ Superviser la démarche d'élaboration de la première Politique du patrimoine à Terrebonne.
- ✓ Réviser le projet de règlement numéro 852 établissant les modalités d'application du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale de propriété privée.
- ✓ Assurer le suivi du mandat d'analyse des sculptures de l'île-des-Moulins par le centre de conservation du Québec (CCQ).
- ✓ Assurer le suivi de l'Entente de développement culturel 2021-2023 avec le ministère de la Culture et des communications du Québec (MCC).
- ✓ Soutenir financièrement les organismes culturels et contribuer à la mise en place de mesures visant à favoriser la relance de leurs activités après la crise sanitaire.
- ✓ Donner les grandes orientations pour l'organisation de la Fête nationale 2022 et le Grand concert symphonique à l'île-des-Moulins.



# COMMISSION DES SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR

« L'accessibilité à une offre diversifiée d'activités de sport et de loisir est un élément crucial pour une communauté active et épanouie. »



**M. Daniel Aucoin**  
Président



## Membres de la commission

- M. Daniel Aucoin**, président (jusqu'au 27 avril 2023)
- M. Michel Corbeil**, vice-président (président depuis le 27 avril 2023)
- M. Raymond Berthiaume**, vice-président
- M<sup>me</sup> Valérie Doyon**, membre
- M. Benoit Ladouceur**, membre (jusqu'au 26 septembre 2022)
- M. Carl Miguel Maldonado**, membre (depuis le 26 septembre 2022)
- M. André Fontaine**, membre (depuis le 27 avril 2023)



## Mission

La commission des sports, loisirs et plein air a pour principale mission d'analyser et de formuler des orientations et des recommandations en matière de services et d'activités sportives et de loisirs qui favorisent l'épanouissement des citoyennes et des citoyens de tous les âges. Elle a aussi pour tâche d'assurer l'accessibilité et l'amélioration constante des services et des équipements récréatifs destinés à la population et aux organismes du milieu.

Elle est également responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la *Politique de gouvernance des organismes mandataires* et dans les protocoles convenus avec chacun d'eux.





## Cette année

- › Suivi de l'implantation d'un nouveau parcours en boucle fermée pour vélos, patins et planches à roulette («pumptrac») dans l'ouest de Terrebonne et du maintien de celui installé dans le secteur La Plaine.
- › Mise à jour l'étude sur les patinoires extérieures.
- › Planification de l'offre de nouveaux jardins communautaires.
- › Amélioration de l'accessibilité aux activités de loisirs pour aînés.
- › Suivi du développement et de la signalisation des sentiers dans le Corridor de biodiversité.
- › Suivi du mandat d'analyse de l'offre en location d'embarcations.
- › Déterminer les orientations sur les partenariats à développer avec Mascouche en matière de loisir et de sport.
- › Mise à jour de la politique de prêts et location des plateaux et équipements sportifs, incluant l'évaluation d'une offre pour le sport-études.
- › Suivi et mise à jour du Plan directeur des parcs 2022- 2037.
- › Suivi des programmes de soutien aux athlètes, équipes et associations sportives.
- › Offre et processus d'inscription aux activités de loisirs intérieures et extérieures sur l'ensemble du territoire.
- › Révision et application de la politique de gouvernance auprès du Groupe Plein Air Terrebonne et des Complexes sportifs Terrebonne.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du plan d'action 2022 de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air.
- ✓ Assumer la responsabilité pour la reddition de comptes du Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT) et des Complexes sportifs Terrebonne.
- ✓ Assurer le suivi de la fusion du Club de soccer Terrebonne et du Club de soccer de La Plaine avec d'autres clubs de soccer formant l'Union Lanaudière Sud (ULS).
- ✓ Dresser le bilan des camps de jour 2022 et établir les objectifs généraux en 2023.
- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du « Programme d'aide financière pour le soutien des athlètes de Terrebonne ».
- ✓ Analyser les projets récréotouristiques proposés par l'organisme Éco-Nature.
- ✓ Approuver la conclusion d'une entente d'un (1) an avec le programme Sport-études du Club de natation Torpille (devenu Neptune).
- ✓ Superviser le développement d'un nouveau programme d'animation de vie de quartier par la Direction du loisir et de la vie communautaire.
- ✓ Assurer le suivi de la deuxième phase du projet « La rue c'est aussi pour jouer! ».
- ✓ Faire le bilan de la programmation spéciale « Active ton hiver » durant la pandémie de COVID-19.
- ✓ Appuyer la Direction du loisir et de la vie communautaire dans le choix du nouveau programme de sécurité aquatique à Terrebonne.
- ✓ Prendre actes des statistiques de réservation en ligne des terrains de tennis et de pickleball

# COMMISSION DE LA PLANIFICATION, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE

« De grands chantiers de consultations et de développements seront mis en place cette année. Une nouvelle vision du développement émerge, une vision en respect à qui nous sommes et ce que nous voulons léguer. »



M<sup>me</sup> Vicky Mokas  
Présidente



## Membres de la commission

M<sup>me</sup> Vicky Mokas, présidente  
M. Robert Morin, vice-président (jusqu'au 26 septembre 2022)  
M. Michel Corbeil, vice-président (depuis le 26 septembre 2022)  
M. Raymond Berthiaume, membre  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Couturier, membre  
M. Carl Miguel Maldonado, membre



## Mission

La commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire a pour mandat de proposer les orientations de la Ville en matière de gestion et de l'entretien du territoire. En outre, elle suggère des stratégies d'aménagement et d'urbanisme dans une optique de développement durable et de mise en valeur du patrimoine bâti. Elle propose des orientations en ce qui concerne la planification, l'organisation, la réalisation, le financement des dossiers d'assainissement des eaux, de l'eau potable, de la construction, de la réfection et de l'entretien des infrastructures. Elle procède à l'analyse des plans directeurs requis pour la production d'eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien des infrastructures et la gestion de la circulation. Elle émet également des recommandations dans le cadre de l'implantation d'ouvrages supérieurs d'utilité publique et de transport d'énergie.

Elle est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les régies intermunicipales sont tenues de réaliser selon les termes prévus dans les protocoles convenus avec chacune d'elles.







## Cette année

- › Création de la Commission du développement et de l'aménagement du territoire (CDAT).
- › Préparation des consultations sur le redéveloppement de la rue Chapleau et l'enfouissement des utilités publiques dans le Vieux-Terrebonne.
- › Suivi de l'échéancier de l'appel de projet pour la création de logements abordables et de services de proximité à la Globe Shoe.
- › Recommandation d'un plan de gestion des débordements pour éviter les surverses dans la rivière et tenir compte des besoins futurs en développement.
- › Révision du plan d'urbanisme incluant le renforcement des normes environnementales exigées par la réglementation urbanistique, notamment pour la protection de la canopée et l'adoption de nouveaux ratios de stationnement par secteur, en collaboration avec la Commission de l'environnement, de la mobilité et de la transition écologique (CEMTÉ).
- › Révision de la réglementation urbanistique afin de favoriser la mixité, faciliter la transformation de maison en intergénérationnelle et de pouvoir sévir contre les logements insalubres en collaboration avec la Commission du développement social et communautaire (CSOC).
- › Élaboration de la nouvelle politique de l'habitation et suivi des besoins pour l'implantation de places en CPE, la construction de nouvelles écoles, en collaboration avec la Commission du développement social et communautaire (CSOC).
- › Analyse de nouveaux projets d'embellissement dans les quartiers (murales, fleurissement, espaces de détente, etc.).
- › Préparation des consultations sur le projet de revitalisation du boulevard des Seigneurs.
- › Chantier sur les objectifs municipaux en matière d'agriculture.
- › Projet d'illumination des artères commerciales et entrées de ville.



## Mandats traités en 2022

- ✓ Recommander l'adoption du règlement numéro 1015 relatif au paiement d'une contribution monétaire destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.
- ✓ Assurer le suivi du mandat visant à analyser l'offre commerciale à Terrebonne.

- ✓ Approuver le projet d'aménagement de la Promenade du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Approuver le processus de consultation citoyenne mis en place par la Direction des communications et des relations avec les citoyens pour les projets de prolongement d'infrastructures.
- ✓ Superviser le processus de consultation citoyenne pour des travaux de pavage demandés par les citoyens des rues en gravier du secteur La Plaine (des Sables, de la Sablière, du Safran, du Sablon) ainsi que de la 41<sup>e</sup> avenue, la 42<sup>e</sup> avenue et la rue de Séville.
- ✓ Superviser le processus de consultation citoyenne pour des travaux de prolongement d'aqueduc demandés par les citoyens de la rue Johanne, entre les rues Marie-Josée et Paul-Cézanne, dans le secteur Terrebonne-Ouest.
- ✓ Analyser, avec les membres de la Commission du développement durable, de la mobilité et de l'environnement (CEMDD), les impacts du projet de règlement sur les installations septiques.
- ✓ Mandater la Direction du génie afin de préparer les plans et devis pour le prolongement de l'égout sanitaire et de l'aqueduc sur la rue Georges VI.
- ✓ Mandater la Direction du génie afin de préparer les plans et devis pour le prolongement de l'égout sanitaire sur les rues Camus et Ouellette (secteur La Plaine)
- ✓ Approuver la Grille 3 – Multicritères comme outil d'analyse au Comité municipal de développement municipal (CCDM).
- ✓ Mandater la Direction de l'administration et des finances, en collaboration avec la Direction du génie, pour établir différents scénarios de taxation dans le cadre du projet visant à élargir la chaussée dans la portion sud de la rue Hervieux.
- ✓ Dresser le bilan du stationnement hivernal de nuit pour la saison 2021-2022.
- ✓ Proposer des solutions au MTQ pour améliorer la sécurité sur le boul. Laurier, notamment en uniformisant la limite de vitesse à 50 km/h et en ajoutant deux (2) feux de circulation à l'intersection de la rue Maria (casernes d'incendie) et de la rue des Galets (Forum de La Plaine).
- ✓ Mandater le Comité de coordination au développement municipal (CCDM) afin d'analyser la demande de prolongement de la rue de l'Opinaca, dans le cadre d'un projet de développement mixte.
- ✓ Approuver la nouvelle réglementation encadrant l'aménagement des terrasses à Terrebonne.
- ✓ Appuyer la recommandation de la Direction de l'urbanisme durable afin que le comité exécutif donne son accord de principe au plan concept du projet de développement Prestige Terrebonne.
- ✓ Assurer le suivi du plan d'entretien des fossés.



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*